

JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISANT LE MARDI

ABONNEMENTS :

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE
 Un an, 12 fr. ; Six mois, 6 fr. ; Trois mois, 3 fr.
 Pour l'ÉTRANGER, les frais de poste en sus
 Les Abonnements partent des 1^{er} et 16^{de} chaque mois

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

22 — Rue de Lorraine — 22
 Tous les ouvrages français et étrangers dont il est envoyé deux exemplaires sont insérés dans le journal
 Les manuscrits non insérés seront rendus

INSERTIONS :

Réclames, 50 cent. la ligne ; Annonces, 25 cent.
 Pour les autres insertions, on traite de gré à gré
 S'adresser au Gérant, 22, rue de Lorraine

Monaco, le 5 Novembre 1889

PARTIE OFFICIELLE

Le Prince a reçu de S. M. le Roi des Belges une réponse à la lettre par laquelle Son Altesse Sérénissime lui notifiait le décès de S. A. S. le Prince Charles III, et lui annonçait, en même temps, Son avènement au trône.

Le mariage de S. A. S. le Prince Albert I^{er} avec Madame la Duchesse de Richelieu a été célébré à Paris dans les journées des 30 et 31 octobre.

En raison de son grand deuil, le Prince avait tenu à ce qu'aucune pompe extérieure ne fût donnée aux cérémonies civile et religieuse.

Le mercredi 30, les formalités du mariage civil ont été remplies à la Légation de Monaco pour Son Altesse Sérénissime, et à la mairie du huitième arrondissement pour Madame la Duchesse de Richelieu.

Un service d'ordre avait été organisé par la Préfecture de Police aux abords de la Légation ; le drapeau princier blanc, avec les armes fuselées de Grimaldi, était arboré au balcon.

A deux heures de l'après-midi, le Prince, accompagné de S. A. S. M^{gr} le Prince Héritaire, a été reçu au bas de l'escalier par S. Exc. M. le Baron du Charmel, Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire de Monaco près la République Française, et par M. Depelley, Secrétaire de la Légation.

Son Altesse Sérénissime devançait de quelques minutes Madame la Duchesse de Richelieu qui a été reçue avec le même cérémonial.

S. Exc. M. le Baron du Charmel, assisté de M. Depelley, a procédé au mariage suivant la loi monégasque.

S. Exc. M. le Baron de Farincourt, Gouverneur Général de la Principauté, et M. le Lt-Colonel de Castro, Aide de Camp de Son Altesse Sérénissime, étaient les témoins du Prince ; M. le Marquis de Nadaillac et M. le Duc de Rivoli, ceux de Madame la Duchesse de Richelieu.

A l'issue de la cérémonie, S. Exc. M. le Baron du Charmel a prononcé les paroles suivantes :

Madame, permettez-moi de vous offrir de suite mes plus respectueuses félicitations. Son Altesse Sérénissime, par sa vaillance bien connue, par ses admirables découvertes scientifiques, par ses travaux si utiles au monde entier, est la gloire de son pays.

Vous y joindrez, Madame, la bonté, le charme et la grâce devant lesquels les Monégasques seront heureux et fiers de s'incliner, comme je le fais en ce moment au nom de tous les sujets de la Principauté.

M. et M^{me} Heine, père et mère de Madame la Duchesse de Richelieu ; M. Georges Heine, son frère ; M. le comte de Lamotte d'Allogny, chambellan, et M. G. Saige, Conseiller d'Etat, étaient seuls présents.

Le mariage à la mairie du huitième arrondissement a suivi immédiatement.

Par une délicate attention, dont le Prince a paru fort touché, la municipalité, tout en conservant à la cérémonie son caractère d'extrême simplicité, avait pris soin d'orner de tentures, de fleurs et de plantes

fournies par la ville de Paris, le vestibule et la grande salle des mariages.

Les témoins étaient les mêmes qu'au mariage à la Légation.

Après les formalités légales, M. Beurdeley, maire du huitième arrondissement, s'est exprimé en ces termes :

Monseigneur, nous avons reçu Votre Altesse Sérénissime dans cette mairie sans aucun cérémonial, et nous n'avons rien changé à la simplicité, égale pour tous, de notre cérémonie du mariage civil.

Permettez-moi de vous remercier d'avoir fait appel à la loi française pour consacrer votre union. Ami des sciences, des arts et des lettres, vous n'êtes étranger ni à nos idées, ni à nos sentiments. Spontanément, vous avez adhéré à l'Exposition universelle de 1889, où votre industrieux pays était si brillamment représenté. Il me semble que votre mariage, contracté devant un officier de l'état civil français, doit resserrer les liens d'une amitié commune et qui remonte à une époque plusieurs fois séculaire.

Madame, je vous féliciterai de votre élévation au rang de princesse souveraine parce que je vous sais bonne, douce et bienfaisante, et que, placée plus haut, vous pourrez répandre plus loin vos bienfaits.

Votre mariage vous impose un grand devoir. Dans d'autres pays, le pouvoir du prince est tempéré par des institutions constitutionnelles ; dans la Principauté de Monaco, il le sera à la fois par la sagesse et par la bonté.

Recevez, Prince et Princesse, les vœux que forme pour votre bonheur et pour le bonheur de votre peuple, la municipalité du huitième arrondissement de Paris.

Judi 31 octobre à onze heures, la cérémonie religieuse a eu lieu à la chapelle de la Nonciature apostolique, rue de Varennes.

S. Exc. le Président de la République s'était fait représenter par M. le Commandant Chamoin.

Leurs Altesse Sérénissimes le Prince Albert I^{er}, portant le Grand-Cordon de son Ordre de Saint-Charles et la Croix de Commandeur de la Légion d'honneur, et le Prince Héritaire, portant le Grand-Cordon de l'Ordre Pontifical de Pie IX, ont été reçus au bas du grand escalier par S. G. M^{gr} l'Evêque de Monaco, et par M^{gr} Celli, secrétaire de la Nonciature.

Madame la Duchesse de Richelieu a également été reçue avec le même cérémonial.

A onze heures, l'assistance a pris place dans la chapelle de la Nonciature dans l'ordre suivant :

Au milieu, en avant de l'autel, deux prie-dieu avaient été préparés pour le Prince et Madame la Duchesse de Richelieu.

Un troisième prie-dieu était disposé en arrière pour S. A. S. le Prince Héritaire.

Du côté de l'Évangile se trouvait le fauteuil du représentant du Président de la République.

Du côté de l'Épître, celui de S. Exc. M^{gr} le Nonce Apostolique.

A droite du Prince se tenaient ses témoins : S. Exc. M. le Baron de Farincourt et M. le Lt-Colonel de Castro ;

S. Exc. M. le Baron du Charmel, Ministre plénipotentiaire de Monaco ;

M. Depelley, Secrétaire de la Légation ;
 M. Saige, Conseiller d'Etat ;
 M. Bouissou, Conseiller privé de Son Altesse Sérénissime.

A gauche de Madame la Duchesse de Richelieu, Ses témoins : M. le Marquis de Nadaillac et M. le Duc de Rivoli ;

M. et Madame Heine ;
 Le jeune Duc de Richelieu ;
 Sa sœur, Mademoiselle de Richelieu.

En face de l'autel avaient été disposés des sièges pour les membres de la famille de Madame la Duchesse de Richelieu, et pour M. Ponsard, Sous-Secrétaire des Commandements de Son Altesse Sérénissime.

M. le Comte de Lamotte d'Allogny, Chambellan, faisait fonctions de maître des cérémonies.

S. Exc. M^{gr} Rotelli, Archevêque de Pharsale, Nonce Apostolique, assis devant l'autel et ayant à ses côtés S. G. M^{gr} Theuret, Evêque de Monaco, et M^{gr} Celli, a prononcé un remarquable discours que nous regrettons de ne pouvoir reproduire in-extenso à cette place.

Après avoir rappelé le caractère auguste du mariage chrétien et les exemples que les peuples attendent de leurs souverains dans la pratique des vertus chrétiennes, Son Excellence a sauté dans S. A. S. le Prince Albert I^{er}, le digne héritier de cette antique et glorieuse race des Grimaldi, toujours fidèle au Saint-Siège à travers les siècles ; Elle a particulièrement excité l'émotion de l'auditoire lorsqu'Elle s'est étendue sur les liens d'étroite affection qui avaient uni Sa Sainteté le Pape Léon XIII et le Souverain inoubliable dont le Prince Albert I^{er} et la Principauté déplorent la perte.

Que Votre Altesse Sérénissime, a dit Son Excellence, veuille bien me permettre de La féliciter respectueusement du choix qu'Elle a fait, et que la bénédiction de son Auguste Père a pleinement et pieusement ratifié.

Les enseignements de la douleur, comme les mystères de la science, ne Vous sont point inconnus, Monseigneur ; mais l'épouse que Vous avez choisie sera l'ange consolateur de Votre existence ; Elle Vous apporte la tranquillité, la paix, le bonheur, puisqu'il est écrit : *mulieris bonæ beatus vir!*

Et Vous, Madame, Vous qui par cette heureuse union avec le Prince Souverain de Monaco alliez à l'histoire des Grimaldi le nom illustre des Richelieu, Vous comprenez assurément toute la portée de la haute et douce mission qui Vous est confiée ! Les vertus domestiques et sociales, tradition honorée et charitable de Votre famille ; les qualités éminentes par lesquelles Vous avez encore rehaussé l'éclat du nom que portent Vos chers enfants ; les heureux dons que Vous tenez de la nature et de la grâce, Vous devez désormais tout employer pour rendre heureux Votre Auguste Epoux et pour coopérer au bonheur vrai de son peuple.

Il est le père de ses sujets ; Vous en serez la mère. Il est la tête et le bras pour les gouverner et les défendre : Vous serez le cœur bienveillant pour les attirer ; Vous serez l'œil vigilant pour venir en aide à leurs besoins !

Un mot paternel adressé à S. A. S. le Prince Héritaire et un hommage au représentant de S. Exo. M. le Président de la République Française ont terminé cette remarquable allocution.

Son Excellence a ensuite reçu le consentement des époux et donné la bénédiction nuptiale.

La messe basse a été dite par S. G. M^{gr} l'Evêque de Monaco, assisté de M^{gr} Celli.

Après la cérémonie, le Prince et la Princesse de Monaco ont été complimentés dans le grand salon de la Nonciature, par le Nonce Apostolique et le représentant de M. le Président de la République. Une dépêche de S. S. Léon XIII, témoignant de la sympathie du Saint-Père à l'égard des nouveaux mariés, venait d'être reçue par le Nonce.

A leur départ, Leurs Altesses Sérénissimes ont été reconduites jusqu'au bas du grand escalier par le Nonce.

NOUVELLES LOCALES

Jeudi dernier, les habitants de la Principauté ont tenu à manifester leur affection envers le Prince en pavasant spontanément leurs maisons à l'occasion de son mariage.

Le deuil du Prince Charles III donnait un caractère exceptionnel au service funèbre, à la mémoire de nos Princes défunts, qui a été célébré hier matin à 10 heures à la Cathédrale, en présence des fonctionnaires de la Principauté ayant à leur tête M. Dugué de Mac Carthy, Secrétaire Général, remplaçant S. Exc. M. le Baron de Farincourt, Gouverneur Général, absent.

Le corps consulaire assistait à cette cérémonie à la droite du catafalque élevé dans le transept; à gauche étaient placés les officiers de la Maison du Prince.

La messe était célébrée pontificalement par M^{gr} l'Evêque de Monaco qui également a donné l'absoute.

L'orchestre et la maîtrise ont exécuté, sous la conduite de M. F. Bellini, maître de chapelle, la messe de *Requiem* de Barrière. Les morceaux suivants ont été parfaitement interprétés :

Beati, solo par M. Bernardi, ténor; *Pie Jesu*, de Dellivier, solo par M. Toubas, baryton; *Agnus Dei*, de Barrière, solo par M. Aspluga; *Libera*, de Palestrina, quatuor, par les trois artistes ci-dessus nommés et M. Boeri.

Toute la population de Monaco assistait à cette solennité.

On a remarqué dans la chapelle des Princes un magnifique bouquet déposé sur un coussin de velours, et arrivé de Paris le matin même.

M. le Curé de Sainte-Dévote nous prie d'annoncer qu'un service sera célébré dans l'église de cette paroisse, lundi prochain, 11 novembre, à 9 heures du matin, pour le repos de l'âme de S. A. S. le Prince Charles III.

Les fêtes de la Toussaint et des Morts, favorisées par un temps superbe, ont attiré au cimetière, pendant les derniers jours de la semaine dernière, une affluence considérable de visiteurs.

Signalons à ce sujet la parfaite tenue de notre cimetière, l'entretien des tombes et la propreté des avenues qui ont été fort remarquables.

On écrit de Palerme que M. le baron de Benedetto comte del Casato, consul de Monaco, a fait célébrer en grande pompe, dans la chapelle de la Compagnie de la Paix de cette ville, un service funèbre pour le repos de l'âme de S. A. S. le Prince Charles III. Les autorités civiles, militaires et judiciaires, ainsi que les représentants de la presse, y avaient été invités.

L'église était tendue de deuil et ornée d'inscriptions composées par M. le comte del Casato. La messe, après une introduction musicale, a été célébrée par les RR. PP. Bénédictins, et une oraison funèbre a été prononcée par Dom Beccaria, bénéficiaire de la chapelle royale palatine.

Depuis quelques jours nos marchés sont abondamment fournis de sardines fraîches. Ce poisson est en telle quantité qu'il ne se vend que 75 centimes ou 1 franc au plus le kilogramme.

Voici le programme des représentations théâtrales de Monte Carlo pour la saison 1890, qui vient de nous être communiqué :

JANVIER

Samedi 4 et mardi 7, *Faust*: M^{mes} Caron, Degrandi; MM. Vergnet, Bouhy.

Samedi 11 et mardi 14, *La Statue*: M^{me} Caron; MM. Vergnet, Bouhy, Cordier.

Samedi 18 et mardi 21, *Le Voyage en Chine*: M^{lle} Levasseur; MM. Mouliérat, Isnardon.

Samedi 25 et mardi 28, *Le Domino Noir*: M^{lle} Levasseur; MM. Mouliérat, Isnardon.

FÉVRIER

Samedi 1^{er} et mardi 4, *La Fille du Régiment*: M^{lle} Levasseur; MM. Isnardon, Mouliérat, Gourdon.

Samedi 8 et mardi 11, *Le Médecin malgré lui*: M^{lle} Deschamps; MM. Mouliérat, Isnardon.

Samedi 15 et jeudi 20, *Hamlet*: M^{me} Melba, Deschamps; M. Dereims.

Samedi 22 et mardi 25, *Roméo et Juliette*: M^{me} Melba, Degrandi; M. Dereims.

MARS

Samedi 1^{er} et mardi 4, *Le Nouveau Seigneur*: M^{lle} Paulin; M. Soulacroix — *Les Noces de Jeannette*: M^{lle} Levasseur; M. Soulacroix.

Samedi 8 et mardi 11, *Zampa*: M^{lle} Levasseur; MM. Soulacroix, Waimpo.

Samedi 15 et mardi 18, *Joli Gilles*: M^{lle} Paulin; MM. Soulacroix, Isnardon.

Samedi 22 et mardi 25; *La Fête au Village voisin*: M^{lle} Levasseur; MM. Soulacroix, Isnardon.

Samedi 29 et lundi 31. *Le Pilote* (œuvre inédite): M^{lles} Levasseur, Paulin; MM. Soulacroix, Isnardon.

Divertissements par le Corps de Ballet à chaque représentation.

Service d'Hiver du 4 Novembre 1889

BUREAU DE MONACO

Rue des Vieilles-Casernes

Ouvert au public tous les jours de 8 heures du matin à 7 heures du soir.

Les dimanches et jours de fête, le public est admis de 8 heures à 11 heures du matin et de 2 heures à 6 heures du soir.

LEVÉES DE LA BOÎTE — Départ (heure de Monaco)

Beaulieu, Villefranche-sur-Mer, Nice, Marseille à Lyon et Paris, 7 h. 10 matin.

Roquebrune, Menton, Italie, Autriche et correspondances pour la voie de Brindisi, 8 h. 30 matin.

Antibes, Cannes, Draguignan, Toulon, Nice, Marseille, Lyon, Paris et Etranger (voie de France), ligne de Cette à Bordeaux, 11 h. 30 matin.

Beaulieu, Saint-Jean, Villefranche-sur-Mer, Cannes, Cannes, Vence, Mougins, Mougins-Sartoux et Valbonne, midi 10.

Beaulieu, Saint-Jean, Villefranche-sur-Mer, Nice, Antibes, Toulon, Marseille, Bordeaux, Lyon, Paris et Etranger (voie de France), 3 h. 10 soir.

Roquebrune, Menton, 3 h. 10 soir.

Menton, Italie, Autriche et correspondances pour la voie de Brindisi, 5 h. soir.

Beaulieu, Saint-Jean, Villefranche-sur-Mer, Grasse, Marseille, Bordeaux, Lyon, Paris et Etranger (voie de France), 7 h. 20 soir.

Pour toutes destinations, y compris Monte Carlo, 10 h. soir.

Turbie et Couvent de Laghetto, 11 h. 30 soir.

HEURES DES DISTRIBUTIONS AU GUICHET APRÈS L'ARRIVÉE DES COURRIERS

Marseille, Toulon, Cannes, Nice, Monte Carlo, Menton et Italie, 8 h. matin.

Paris, Lyon, Marseille, Nice, etc., Monte Carlo et Etranger, 10 h. 30 matin.

Nice, Menton, Monte Carlo et Italie, 2 h. 20 soir.

Bordeaux, Toulouse, Marseille, Nice, Monte Carlo, etc., 5 h. 40 soir.

Paris, Lyon, Marseille, Nice, etc., Etranger et Monte Carlo, 6 h. 40 soir.

DÉPART DES FACTEURS DU BUREAU POUR LA DISTRIBUTION A DOMICILE

1^{re} distribution, 8 h. matin — 2^e distribution, 10 h. 30 matin — 3^e distribution, 2 h. 20 soir — 4^e distribution, 6 h. 40 soir.

SERVICE A PIED DE MONACO A MONTE CARLO et vice-versa

1^{er} départ, 7 h. 30 mat.; retour à Monaco, 8 h. 30 ma t.

2^e départ, 10 h. 15 mat.; retour à Monaco, 11 h. 15 mat.

3^e départ, 2 h. soir; retour à Monaco, 3 h. soir.

4^e départ, 6 h. 30 soir; retour à Monaco, 7 h. 30 soir.

Les chargements doivent être remis au guichet vingt minutes avant l'heure de la levée de la boîte du bureau.

La troisième distribution est supprimée les dimanches et jours fériés.

BUREAU DE MONTE CARLO

Avenue de Monte Carlo

Ouvert au public tous les jours de 8 heures du matin à 9 heures du soir.

HEURES DES LEVÉES DES DEUX BOITES DU BUREAU

Beaulieu, Villefranche, Nice, Marseille, Lyon, Paris et Etranger (voie de France) 6 h. 50 matin.

Menton, Roquebrune, Italie, Autriche, Russie Méridionale, correspondances pour la voie de Brindisi, 8 h. 40 matin.

Antibes, Cannes, Draguignan, Toulon, Marseille, Lyon, Paris (rapide), ligne de Cette à Bordeaux, Etranger (voie de France), 10 h. 50 matin.

Beaulieu, Saint-Jean, Villefranche, Nice, Cannes, Valbonne, Mougins, Vence, 11 h. 45 matin.

Menton, Roquebrune, Beaulieu, Villefranche, Nice, Cannes, Draguignan, Toulon, Marseille, Lyon, Paris, ligne de Cette à Bordeaux, Etranger (voie de France), 2 h. 35 soir.

Menton, Italie, Autriche, correspondances pour la voie de Brindisi, 5 h. soir.

Beaulieu, Saint-Jean, Villefranche, Cannes, Grasse, Marseille, Bordeaux, Lyon, Paris et Etranger (voie de France), 7 h. soir.

Roquebrune, Menton, Italie, Autriche, Russie Méridionale, correspondances pour la voie de Brindisi, 9 h. 50 s.

Monaco, Nice, La Turbie (toutes destinations, voie de France), 10 h. 45 soir.

HEURES DE LA DISTRIBUTION A DOMICILE

Marseille, Toulon, Draguignan, Cannes, Nice, Villefranche, Beaulieu, Saint-Jean, Monaco, La Turbie, Roquebrune, Menton, Italie, Autriche, 8 h. matin.

Paris, Lyon, Valence, Avignon, Bordeaux, Toulouse, Marseille, Nice, Villefranche, Beaulieu, Monaco (France et Etranger), 11 h. matin.

Menton, Roquebrune, Italie, Autriche, Nice, Saint-Jean, Monaco, 2 h. 30 soir.

Paris, Lyon, Bordeaux, Toulouse, Marseille (rapide), Toulon, Cannes, Nice, Villefranche, Beaulieu, Saint-Jean, Monaco, (France et Etranger), Menton, Italie, Autriche, 7 h. soir.

La troisième distribution est supprimée les dimanches et jours fériés.

SERVICE A PIED DE MONACO A MONTE CARLO et vice versa

Heures d'arrivée des courriers de Monaco

7 h. 30 matin, 10 h. 40 matin, 2 h. 25 soir, 6 h. 45 soir.

Heures de départ des courriers pour Monaco

7 h. 35 matin, 10 h. 45 matin, 2 h. 30 soir, 6 h. 50 soir.

La levée des objets chargés et recommandés a lieu 20 minutes avant celle des boîtes du bureau.

CHRONIQUE DU LITTORAL

Marseille. — Un violent orage a éclaté mercredi sur notre ville, accompagné d'une pluie torrentielle. Dans la région, les agriculteurs se félicitaient des premières averses qui préparaient admirablement la terre pour les semailles, mais voici qu'il commencent à redouter des retards fort préjudiciables.

Dans le Sud-Ouest, c'est du côté de Nîmes que l'inclémence du temps s'est surtout fait sentir. La foudre est tombée sur nombre de maisons et notamment au Pont-de-Justice, sur le hangar du café-restaurant où les employés de la gare de Courbessac prennent leur repas. Elle a causé un incendie, mais il n'y a eu heureusement que des dégâts matériels.

Les crues des fleuves sont à redouter. Le Drac et l'Isère ont considérablement grossi, ainsi que les affluents de la Durance, le Vançon, la Sasse, le Buech et le Jabron. Les communications sont interrompues dans les environs de Sisteron.

Hyères. — Une maison de deux étages, située rue Limon, à Hyères, et occupée par une famille composée du père, de la mère et de quatre enfants, s'est effondrée la semaine dernière avec un fracas épouvantable.

Tout a dégringolé dans la cour.

On s'est empressé d'accourir pour sauver les victimes. On a trouvé, ensevelis au milieu des décombres, les quatre enfants, miraculeusement protégés.

Le père et la mère étaient absents.

Toulon. — Jeudi dernier, à 11 heures, a eu lieu le lancement du croiseur le *Davout*, des cales du Mourillon.

Le *Davout* est un croiseur de deuxième classe de 91 mètres de longueur sur 12 de large; son déplacement est de 3,000 tonnes, et sa machine de 9,000 chevaux devra imprimer une vitesse de 20 nœuds au navire. Le *Davout* aura un blindage d'un centimètre sur son pont, et son armement consistera en quatre pièces de 16 centimètres et 10 mitrailleuses.

Cannes. — Jeudi dernier sont arrivés par le rapide de quatre heures, la grande-duchesse Wladimir de Russie et le grand-duc et la grande-duchesse de Mecklembourg-Schwerin. Un des salons de la gare avait été magnifiquement décoré pour les recevoir. Plusieurs notabilités russes et allemandes ont souhaité la bienvenue à Leurs Altesses.

— Le grand-duc et la grande-duchesse de Mecklembourg, venant de Paris, sont arrivés le même jour à quatre heures. Ils passeront la saison.

Nice. — Le Club de la Voile donnera un banquet qui aura lieu au restaurant de la Régence, le 18 novembre prochain. Le programme détaillé des régates qui auront lieu les 15, 16 et 18 mars, sous la direction du Club de la Voile, sera communiqué le soir du banquet. Les régates comprendront six séries de yachts, six séries d'embarcations de l'escadre française, quatre séries de l'escadre américaine, etc. Une course de la Coupe de la Méditerranée, offerte par le Yacht-Club de France et qui sera courue par les yachts de toute nationalité ayant cinq tonneaux au moins.

Nos courses nautiques sous le patronage du Yacht-Club de France auront le même règlement et la même jauge.

— Un individu d'origine italienne a tenté d'étrangler, à Saorge, l'abbé Folco, curé de la paroisse, à qui il avait demandé de le confesser. Arrêté par l'abbé Barret, desservant, accouru aux cris du curé Folco, cet individu a été conduit au poste des Alpains, puis à la gendarmerie. Son interrogatoire ayant prouvé que l'on avait affaire à un fou, cet individu a été reconduit à la frontière et consigné aux carabinieri italiens.

— M. et M^{me} Ernest Lairolle, revenant vers 5 h. et demie de l'après-midi, de Villefranche, dans la voiture n. 355 conduite par le nommé Charles X..., ont failli être victimes d'un accident qui aurait pu avoir des conséquences terribles.

A la hauteur de la place Garibaldi, le cheval a pris le mors aux dents, entraînant avec lui voyageurs, cocher et équipage avec une vitesse vertigineuse ; il a traversé le pont Garibaldi, la rue Defly et la place de l'hôpital et est venu se briser la tête contre le mur d'enceinte de l'hôpital Saint-Roch. La mort a été instantanée. Dans la violence du choc, le cocher a été précipité à terre ; ses blessures sont sans gravité.

La voiture a été projetée sur le trottoir, mais n'a pas versé. M. et M^{me} Lairolle n'ont eu aucun mal et ont regagné à pied leur domicile.

— Le *Petit Niçois* annonce qu'hier ont commencé les travaux de construction de la double voie du chemin de fer entre Nice et Menton.

Eze. — Un terrible accident s'est produit, dimanche soir, en gare d'Eze. Le train 77, se dirigeant sur Vintimille, quittait la station, quand un nommé Pallanca, terrassier italien, employé dans la commune, s'apercevant sans doute trop tard qu'il la dépassait, voulut descendre et se laissa tomber sur la voie, avant que le conducteur eût pu l'en empêcher. Cédant à la vitesse du train, il fut refoulé sur le rail et pris en écharpe par la dernière voiture et le fourgon. La mort fut instantanée. Les constatations d'usage ont été opérées ce matin par MM. le commissaire de surveillance de Menton, le juge de paix et le docteur Seney, de Villefranche. Les côtes et le bras gauche ont été, paraît-il, absolument broyés. Les obsèques de la victime ont eu lieu hier lundi.

LETTRES PARISIENNES

(Correspondance particulière du *Journal de Monaco*)

L'événement de la semaine a été le mariage de S. A. S. Monseigneur le Prince de Monaco avec Madame la duchesse de Richelieu. Je laisse à une plume plus autorisée le soin de vous en parler, tout en constatant l'heureuse impression produite dans la société parisienne par cette union Souveraine.

La clôture prochaine de l'Exposition va mettre un terme aux fêtes officielles. Le palais de l'Elysée est envahi par une armée d'ouvriers du garde-meuble, qui démolit les grandes marquises construites dans la cour d'honneur, sous lesquelles ont défilé depuis six mois les innombrables invités des réceptions et des bals dont l'Exposition avait été la cause. Il ne restera de tous les aménagements que la nouvelle salle qui a été élevée dans le jardin.

La belle série des grandes fêtes données cet été par le Président du Conseil et M^{me} Tirard, a été close digne-

ment par une grande soirée musicale et dramatique offerte à plus de quatre mille invités. La salle des fêtes avait été transformée pour la circonstance en salle de spectacle. Un théâtre, qui s'ouvrait au milieu de draperies de velours rouge frangées d'or, a permis d'exécuter des fragments d'un septuor de Beethoven, une sérénade de M. Widor, des morceaux de chant par M^{mes} Krauss, Caron, Melba, MM. Lasalle et Soulacroix, la *Ballade des désespérés* de Murger, par M. Mounet-Sully, le second acte du *Dépit amoureux* par M^{mes} Reichemberg et Kall, MM. Worms et Coquelin aîné.

Au ministère de la marine, l'amiral Krantz a offert un déjeuner de soixante-dix couverts, suivi d'une réception ouverte et d'une matinée enfantine avec Guignol, et tours de prestidigitation.

Le 5 novembre, au Louvre le ministre des finances, M. Rouvier, donnera une soirée musicale et dramatique ; et le 9, au quai d'Orsay, M. Spuller, ministre des affaires étrangères, clôturera ses brillantes réceptions estivales par un grand dîner diplomatique.

Et les splendeurs azurées de l'Exposition ne seront bientôt qu'un souvenir. On essaiera de conserver le champ de Mars, la galerie des machines, le dôme central, quelques pavillons ; mais la foule manquera dans ce décor où les fontaines lumineuses et la Tour Eiffel ne brilleront plus que d'un éclat intermittent. *Sic transit gloria mundi!* L'administration de la guerre met cependant la meilleure grâce à répondre à un vœu des parisiens qui voudraient que l'Exposition de 1889 ne disparût pas tout entière. Elle a fait abandon du Champ de Mars à la ville de Paris, qui a trouvé près des fortifications, à Issy, un champ de manœuvres. L'Etat et la ville auront à dépenser une quinzaine de millions ; mais l'Exposition de 1889, au lieu de laisser un déficit comme celles qui l'ont précédée, donne un bénéfice de huit millions ; il ne reste donc que sept millions à trouver et on les trouvera. Le Champ de Mars deviendra une des plus belles promenades de Paris, où de grands rectangles ménagés à travers les bosquets permettront aux écoliers de Paris de se livrer aux jeux de plein air. Ce sera une innovation fort utile pour les enfants qui se feront des muscles et se prépareront à devenir d'excellents soldats.

Les départs pour le Midi commencent. C'est le 4 de ce mois que la Compagnie de P.-L.-M. a réouvert le service quotidien Méditerranée-Express. Par suite d'une entente avec la Compagnie des Wagons-Lits et de l'adjonction d'une grande voiture-restaurant, les arrêts pourront être réduits en route. En partant de Lyon à 7 heures du soir, on pourra voyager soit dans les nouveaux sleeping-cars de la Compagnie Internationale, soit dans les lits-salons du P.-L.-M. On arrivera à Marseille à 9 heures 20 du matin, à Cannes à 1 heure 16 de l'après-midi, à Nice à 1 heure 58, à Monaco à 2 heures 42, à Menton à 3 heures 5, et à Vintimille à 3 heures 25. Le confortable du voyage en diminuera la longueur, et décidera certainement un grand nombre de parisiens à aller passer au soleil leurs loisirs de la saison d'hiver.

La première bataille littéraire de l'année a été livrée — et gagnée — cette semaine, au théâtre du Gymnase. La *Lutte pour la Vie*, la nouvelle pièce de M. Alphonse Daudet, donnera lieu à bien des articles et à bien des dissertations. On approuvera ou on désapprouvera la thèse de l'auteur. On peut, en effet, prétendre non sans raison que les brutales théories du darwinisme ne sont pas assez répandues pour qu'il soit nécessaire de les discuter sur la scène. Mais un auteur dramatique n'a-t-il pas fait œuvre de maître lorsqu'il a déduit d'une théorie une action logique, intéressante, qui passionne le spectateur ? C'est le cas de l'œuvre nouvelle de M. Daudet qui, pendant des mois entiers, attirera le public au Gymnase. La mise en scène est fort habile, l'interprétation est excellente. M. Lafontaine et M^{me} Pasca sont surpassés ; M. Marais est admirable ; M^{lle} Darlaud est charmante ; un débutant, M. Burguet, a été l'objet d'une véritable ovation ; M^{me} Desclauzas, M^{lle} Varly, M^{lle} Rosa Bruck, M. Noblet, M. Plan complètent fort bien un ensemble irréprochable. La première *première* de la saison théâtrale qui commence nous dédommage de la série de reprises dont les directeurs de nos grandes scènes ont un peu abusé.

DANGEAU.

P. S. — Un service funèbre pour le repos de l'âme de S. M. le roi dom Luis I^{er} de Portugal sera célébré demain matin mercredi, à onze heures, à l'église de la Madeleine, à Paris.

L'Administrateur-Gérant : F. MARTIN

Etude de M^e LOUIS VALENTIN, notaire et défenseur sise à Monaco, rue du Tribunal, n^o 2

Aux termes d'un contrat reçu par M^e VALENTIN, notaire à Monaco, le dix octobre mil huit cent quatre-vingt-neuf, monsieur le chevalier Amédée DE FERRARI, propriétaire, demeurant à Florence (Italie), ayant élu domicile en l'étude dudit M^e Valentin, a vendu à mademoiselle Eleonora Rotbitsch, rentière, demeurant à Vienne (Autriche), ayant élu domicile en la même étude, une villa, située à Monaco, quartier de Monte Carlo, avenue de la Costa, dénommée *Pavillon Saint-Michel*, élevée sur sous-sol, d'un seul étage, avec terrasse, le tout porté au cadastre sous le numéro 85 de la section D, confrontant : de l'est à la villa Roqueville, du midi à l'avenue de la Costa, de l'ouest à l'avenue de la

Porte-Rouge, et du nord au jardin de monsieur Jonhston.

Cette vente a été faite au prix de cent mille francs. Une expédition du contrat, transcrite au bureau des hypothèques de Monaco, a été déposée au greffe du Tribunal Supérieur de la Principauté, ce jourd'hui même.

Avertissement est donné aux personnes ayant le droit de prendre sur l'immeuble susdésigné des inscriptions pour cause d'hypothèques légales, qu'elles devront requérir ces inscriptions dans le délai d'un mois, à peine d'être déchues de tous droits sur cet immeuble.

Monaco, le 5 novembre 1889.

Pour extrait : L. VALENTIN.

AVIS

Les créanciers du sieur EUGÈNE BATTAGLIA, commerçant demeurant à Monaco, sont invités à se rendre dans la salle des audiences du Tribunal Supérieur au Palais de Justice, à Monaco, le seize novembre courant, à deux heures et demie du soir, à l'effet d'être consultés tant sur la composition de l'état des créanciers présumés dudit sieur BATTAGLIA, que sur la nomination d'un syndic définitif.

Monaco, le 5 novembre 1889.

Pour le Greffier en Chef :
A. Cioco, Commis-Greffier.

Etude de M^e Mⁱⁿ MARS, huissier près le Tribunal Supérieur de Monaco, 12, rue de Lorraine.

VENTE VOLONTAIRE

Le vendredi huit novembre prochain, à neuf heures du matin et jours suivants, dans la salle de vente Gindre, boulevard Charles III, il sera procédé, par le soussigné, à la vente volontaire aux enchères publiques d'un fonds de commerce de librairie et de papeterie, tels que livres classiques, divers romans, feuilletons, papiers à lettre anglais et ordinaires, cartes géographiques, plumes, encre, vitrines, tables, images, cartons, etc.

Au comptant et 5 % en sus des enchères.

L'huissier,
MARS.

Conformément au Règlement du Cercle des Etrangers de Monte Carlo l'entrée des Salons, n'est accordée qu'aux personnes munies de Cartes.

Ces Cartes sont délivrées au bureau du Commissaire Spécial.

Elles sont valables :

Les unes, pour l'Atrium, la Salle des Fêtes et le Salon de Lecture.

Les autres, pour toutes les Salles indistinctement

L'entrée des Salles de Jeu est interdite aux habitants de la Principauté ; elle est également interdite aux habitants du département des Alpes-Maritimes, à l'exception des membres des principaux Cercles.

L'ADMINISTRATION.

ÉGLISE SAINT-CHARLES

Dimanche 10 novembre 1889

SOLENNITÉ DE SAINT CHARLES

Titulaire de l'église paroissiale de Monte Carlo

10 heures du matin. — Grand'Messe Pontificale.

La maîtrise et l'orchestre, sous la direction de M. Ros-ticher, organiste et maître de chapelle de l'église Saint-Charles, exécuteront la messe du maestro Rossi.

3 heures et demie de l'après-midi. — Vêpres Pontificales et salut solennel du Très Saint Sacrement par S. G. M^{gr} l'Evêque.

En vente à l'Imprimerie de Monaco :

MONACO ET SES PRINCES

Par H. Métyvier

Deuxième édition — 2 vol. in-8° — Prix : 6 francs.

CODE D'INSTRUCTION CRIMINELLE

CODE DE COMMERCE

CODE CIVIL — CODE PÉNAL

Ordonnance sur la Propriété Littéraire et Artistique

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 28 octobre au 3 novembre 1889

CANNES,	b. Charles, fr., c. Allègre,	sable.
SAINT-TROPEZ,	b. Marie, fr., c. Arnaud.	id.
id.	b. Gambetta, fr., c. Gardin,	id.
id.	b. Gambetta, fr., c. Gardin,	id.
id.	b. Deux-Innocents, fr., c. Martin,	id.
SAVONE,	b. Diomira, it., c. Depirro,	charbon.

